



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LA RÉORGANISATION DU CYCLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL À LA RENTRÉE 2024**

***Webinaire de formation pour les personnels de direction, organisé par  
l'IH2EF – 20 mars 2024 « les leviers pédagogiques à disposition pour  
répondre aux enjeux de la réforme des lycées professionnels »***

# Constats à l'origine des mesures vers des parcours de réussite au baccalauréat professionnel

## Les résultats aux tests de positionnement à l'entrée en seconde professionnelle (2022)

43,1% des élèves arrivent avec une maîtrise fragile ou insuffisante en français ;

Ils sont 67,4% en mathématiques.

## Le taux de non accès à l'emploi des bacheliers professionnels (sortants 2020)

- 64 % ne sont pas en emploi à 6 mois
- 43 % ne sont pas en emploi à 24 mois
- 28 % n'ont jamais été en emploi dans les 24 mois
- 2 lycéens pro sur 3 en emploi à 6 mois n'exercent pas dans leur domaine de formation

## Les taux d'échec des bacheliers professionnels au BTS

- 51,2 % des bacheliers Professionnels n'obtiennent pas leur BTS en 2 ans
- 46,6 % ne l'obtiennent pas en 2 ou 3 ans

# Principes

- **Consolidation des enseignements relatifs aux savoirs fondamentaux en particulier en français et mathématiques**
  - ✓ Augmentation des volumes horaires disciplinaires
  - ✓ Systématisation de groupes à effectifs réduits en Français et Mathématiques en seconde et en première
- **Réorganisation de l'année de terminale pour mieux préparer sur sa fin la suite du parcours post-baccalauréat**
  - ✓ Création d'un parcours différencié de 6 semaines en fin de terminale : préparation à l'insertion directe ou préparation à la poursuite d'études supérieures

- Un arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
- Une note de service sur le parcours différencié de fin de terminale, parue au BO du 14 mars 2024
- Des textes modifiés à venir pour intégrer les évolutions (arrêtés de spécialités réduisant le nombre de semaines de PFMP exigées pour l'examen, textes sur projet/chef d'œuvre)

# La seconde et la première

- **En seconde**

- ✓ Augmentation de +30h en enseignement professionnel
- ✓ Augmentation de +15 heures en Français et +15 h en Mathématiques
- ✓ Volumes horaires dédiés à la co-intervention > 30 minutes hebdomadaire en moyenne annuelle pour Enseignement professionnel /Français et Enseignement professionnel / Maths Sciences

- **En première**

- ✓ Augmentation de 28h de l'enseignement professionnel
- ✓ Volume horaire dédié à la réalisation d'un chef-d'œuvre/projet réduit de -14h
- ✓ Augmentation de +14 heures en Français
- ✓ Volume horaire dédié à la co-intervention 30 minutes hebdomadaire en moyenne annuelle pour Enseignement professionnel /Français et Enseignement professionnel / Maths Sciences

# La seconde et la première

- **Une augmentation du volume complémentaire d'heures professeur** Spécialités de la production : dès 15 élèves ; 16h pour 20 élèves (soit + 2,5 heures) Spécialités des services : dès 18 élèves ; 16h pour 24 élèves (soit 2,5 heures)
- **Les heures d'accompagnement personnalisé deviennent « soutien au parcours »** (également en terminale)
- **La mise en place de groupes à effectifs réduits pour les enseignements de français et de mathématiques en seconde et première :**  
15 % de l'horaire complémentaire est dédié à l'enseignement du français et des mathématiques  
Effectifs réduits  $\neq$   $\frac{1}{2}$  classe ; logique du besoin de l'élève, de l'approche pédagogique pour favoriser l'apprentissage, de l'exploitation des tests de positionnement de seconde, des ressources MIA pour y répondre...  
Si effectif en deçà du seuil du volume complémentaire : le PACTE  
Le « + » : les ressources éducol « savoirs fondamentaux » : diaporama, fiches, vidéos  
Canopé

# La terminale

- **Volume horaire hebdomadaire modifié pour les élèves** : 29,5 heures d'enseignement + 1,5 heures de soutien au parcours = 31 heures
- **Renforcement de certains enseignements généraux ou transversaux** : Mathématiques (+16 heures), Français Histoire-géographie et Enseignement moral et civique (+21 heures), Langue vivante A (+3 heures), Prévention-Santé-Environnement et Economie (économie-gestion ou économie-droit selon la spécialité +7 heures), EPS (+1 heure)
- **Des changements pour les enseignements professionnels** : suppression de la co-intervention, réduction de -30 h des heures dédiées au chef-d'œuvre/projet  
L'enseignement professionnel stricto sensu : réduit de 29 h.
- **Parcours différencié en fin de terminale de 6 semaines** : Parcours de préparation à l'insertion directe ou parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures supérieures.

• **Une organisation temporelle repensée :**

- ✓ Septembre à mi-mai - tronc commun avec 22 semaines de cours et 6 semaines de PFMP obligatoires pour l'examen.
- ✓ Mi-mai à juillet – parcours différenciés de 6 semaines
- ✓ Des épreuves ponctuelles positionnées au terme de la période de tronc commun en mai à l'exception de l'épreuve de PSE et de l'oral de chef-d'œuvre/projet positionnées fin juin. Des CCF jusqu'aux épreuves de mai.



# Les parcours différenciés de fin de terminale

## En amont

- ✓ Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement continu, depuis la classe de seconde, à la construction des projets de l'élève.
- ✓ Les deux parcours sont présentés aux élèves en début de terminale
- ✓ Une fiche de dialogue est utilisée par l'établissement permettant aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours, au conseil de classe de faire des recommandations et aboutissant à un choix de l'élève (et de sa famille s'il est mineur) et son inscription dans l'un ou l'autre parcours.



# Les parcours différenciés de fin de terminale

## Le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures

- ✓ Associe démarche de projet, renforcements disciplinaires ciblés, prise d'autonomie et découverte de l'enseignement supérieur
- ✓ Six semaines d'enseignement et d'accompagnement : temps hebdo élève 25 heures +5 heures de travail personnel, le tout fait l'objet d'une grille horaire indicative
- ✓ Les 25 heures d'enseignement et d'accompagnement visent deux objectifs : la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ; le développement de compétences psychosociales

# Grille horaire indicative

La grille horaire présentée ci-dessous est indicative et peut être adaptée au projet de classe et aux besoins repérés chez les élèves par l'équipe pédagogique.

	Volume horaire indicatif	
	Parcours différencié	Hebdomadaire
<b>Enseignements professionnels et Economie-gestion ou économie-droit</b>	<b>60h</b>	<b>10h</b>
<b>Enseignements généraux</b>	<b>60h</b>	<b>10h</b>
<b>Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique</b>	<i>18h</i>	<i>3h</i>
<b>Mathématiques/Physique Chimie</b>	<i>18h</i>	<i>3h</i>
<b>Langue vivante A/B</b>	<i>12h</i>	<i>2h</i>
<b>Education physique et sportive</b>	<i>12h</i>	<i>2h</i>
<b>Autre(s) enseignement(s) selon le choix de l'établissement</b>	<b>30h</b>	<b>5h</b>
<b>Travail personnel de l'élève</b>	<b>30h</b>	<b>5h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>180h</b>	<b>30h</b>

# Les parcours différenciés de fin de terminale

## Le parcours de préparation à l'insertion professionnelle

- ✓ Destiné aux élèves qui souhaitent une insertion directe après l'obtention de leur diplôme
- ✓ Peut également concerner des élèves souhaitant effectuer une poursuite d'étude courte, y compris par apprentissage, préparant par exemple à une mention complémentaire ou un titre professionnel, un CAP en un an, un diplôme de spécialisation professionnelle, une FCIL
- ✓ Six semaines recouvrant une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui peuvent être effectuées dans différents lieux
- ✓ Allocation de PFMP possible sous condition de convention tripartite

# Proposition d'actions à mener pour organiser le cycle « bac pro » avec les équipes pédagogiques

## **Avant la fin de l'année scolaire**

= donner le sens, engager les réflexions, organiser l'affectation des moyens

Partager les constats à l'origine de la réforme

Informar l'ensemble de l'équipe pédagogique des réponses apportées aux constats, évolutions du cycle du baccalauréat professionnel dès la rentrée 2024

Engager les équipes pédagogiques dans la réflexion pour travailler les savoirs fondamentaux, français, mathématiques, autres enseignements et engager la réflexion sur les 6 semaines du parcours différencié

Penser la mobilisation des moyens / marges de manœuvre des LP : EDT, DHG-volume complémentaire d'heures professeur, IMP, PACTE, CNR...

...

## **Entre la fin d'année scolaire / le début de la prochaine année scolaire**

= informer, penser l'organisation de la fin d'année,

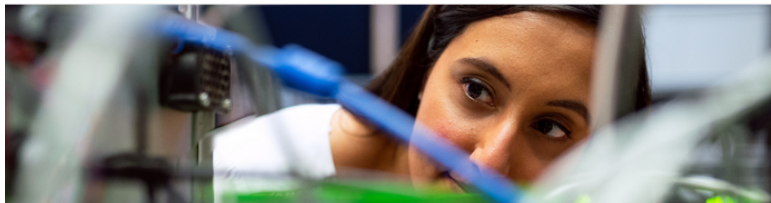
Travailler l'analyse collective des résultats des tests de positionnement à l'entrée en seconde comme une donnée d'entrée du travail en effectifs réduits

Informar les élèves, dont ceux de terminale de baccalauréat professionnel du choix à opérer entre les 2 parcours de fin d'année

Identifier les partenaires extérieurs qui contribueront aux 6 semaines du parcours différenciés

...

# Ressources pédagogiques à venir sur éduscol



Accueil > Scolarité de l'élève > Organisation des enseignements > Lycée professionnel > Réforme des lycées professionnels

**Sommaire**

L'objectif de la réforme des lycées professionnels

Les 12 mesures de la réforme

Sur le même thème

**Dans la même rubrique**

- Accompagner les élèves en mathématiques - 4e, 3e et 2de
- Allocation de stage au lycée professionnel
- BRIO, bibliothèque de ressources et d'idées au service du chef d'œuvre

lycée professionnel    fonctionnement des lycées professionnels

## Réforme des lycées professionnels

Ajouter à une sélection

Ad3This est désactivé. Autoriser

La réforme des lycées professionnels se déploiera progressivement à partir de la rentrée scolaire 2023. Elle assure l'avenir de tous les élèves, au plus près de leurs besoins et de leurs aspirations, et à répondre à la p républicaine d'égalité des chances.

Cette page sera régulièrement actualisée avec l'ajout de fiches, de liens utiles et de textes de référence liés différentes mesures de la réforme.

Mis à jour : mars 2024

### L'objectif de la réforme des lycées professionnels

Accueil > Scolarité de l'élève > Organisation des enseignements > lycée professionnel > Coursus renouvelé préparant au bac pro

baccalauréat professionnel

## La réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel

Ajouter à une sélection

Ad3This est désactivé. Autoriser

Mis à jour : mars 2024

La réforme du lycée professionnel vise à lutter contre le décrochage scolaire, améliorer la réussite aux examens et dans les poursuites d'études, améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

Dans ce contexte, le cursus des élèves conduisant au baccalauréat professionnel fait l'objet d'une réorganisation : elle porte en particulier sur l'année de terminale, et s'accompagne aussi d'ajustements pour les années de seconde et de première professionnelle.

**Sommaire**

Foire aux questions

A consulter sur éduscol

**Dans la même rubrique**

- Accompagner les élèves en mathématiques - 4e, 3e et 2de
- Allocation de stage au lycée professionnel
- BRIO, bibliothèque de ressources et d'idées au service du chef d'œuvre
- Coursus renouvelé préparant au bac pro
- L'accompagnement personnalisé au

# Ressources à venir sur éducol

- Diaporama, fiches, FAQ...
- Un support de communication sur le LP en direction des collégiens, familles et établissements
- Un support de communication sur la réforme LP incluant le sujet baccalauréat professionnel, en direction des élèves, familles et établissements

Pour le parcours différencié :

- Des fiches présentant les écarts d'attendus entre bac pro et BTS et donnant ainsi à voir les points spécifiques à travailler (établies dans un 1<sup>er</sup> temps pour chaque enseignement général et pour les enseignements professionnels en lien avec les BTS à plus gros effectif)
- Une fiche outil sur les attendus et objectifs spécifiques du parcours « préparation Insertion professionnelle »